

Centre Aquatique de la COPAMO « Les Bassins de l'Aqueduc » 276  
Avenue du Pays Mornantais, 69440 Mornant  
Association déclarée en Préfecture du Rhône, N° de dossier W 69 1053671  
Affiliée à la FFESSM

## DEMANDE D'ADHESION SAISON 2024/2025

### 1) Conditions

- Avoir 14 ans révolus en mai 2024 (12 ans si un des parents est adhérent)
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique
- Pour les mineurs, autorisation parentale ou tutélaire obligatoire
- Déposer un chèque de caution de 250€ (non encaissé) pour l'utilisation du matériel de plongée du club.
- Déposer un chèque de caution de 75€ (non encaissé) pour l'inscription aux sorties en mer (voir règles desorties).

### 2) Le certificat médical

Il s'agit d'un certificat médical de « **non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre** », en cours de validité, de moins de 1 an. Il peut être délivré par tout médecin, mais la FFESSMconseille de privilégier, chaque fois que possible, le recours à un médecin fédéral ou médecin du sport surtout pour le passage d'un niveau 2,3 ou 4.

### 3) La licence et l'assurance

En application des obligations légales, la licence FFESSM inclut automatiquement une Assurance Responsabilité Civile dans le cadre de la pratique des activités fédérales, dans le monde entier.

La FFESSM attire toutefois votre attention sur l'intérêt à souscrire d'autres garanties nécessaires à la protection de vos activités. La licence permet d'avoir accès aux contrats spécialement élaborés par l'assureur de la Fédération et permet de souscrire une Assurance Individuelle Accident Loisir 1, Loisir 2, Loisir 3. Cette assurance, optionnelle mais vivement conseillée, couvre le licencié pour ses propres dommages corporels (dont les frais de caisson) sans tiers responsable identifié.

### 4) Les cotisations

La cotisation forfaitaire, comprend l'adhésion à l'association et la licence FFESSM.

Elle n'inclut pas : Le coût de la carte de niveau obtenu en fin de formation

Paiement jusqu'à 3 chèques ou 3X en ligne (non remboursables).

PLONGEUR	ADHESION	Paiement en 3 fois sans frais	Seconde adhésion d'un même foyer fiscal	Paiement en 3 fois sans frais
Adulte	261 €	87 €	219 €	73 €
Mineur *	198 €	66 €	177 €	59 €
Etudiant	198 €	66 €		
Membre du bureau	162 €	54 €		
Encadrant E1	162 €	54 €		
Encadrant E2	123 €	41 €		
Encadrant E3, E4	78 €			
Licence seule Adulte	60 €			
Licence seule - de 16 ans	40 €			

**Contact : [cspm69440@gmail.com](mailto:cspm69440@gmail.com)**

**Président** : Bruno MAJOLI : 06 51 21 58 92, **Trésorier** : Jean-Pierre CATTOOR : 06 72 73 85 51,  
**Secrétaire** : Janick DENYS : 06 84 20 41 35